

DESTINATAIRES : Tout le personnel clinique, tous les gestionnaires des unités de soins, les coordonnateurs cliniques et les médecins utilisateurs des laboratoires de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Sébastien Bérubé-Couture, coordonnateur clinico-administratif des laboratoires
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 11 juin 2026

OBJET : **IMPORTANT : Précision aux modifications apportées à la saisie du VPH dans le SIL-P**

En lien avec la note de service *Changement à la saisie du VPH dans le SIL-P* acheminée le 3 juin dernier visant à vous informer des changements à la saisie du VPH dans le SIL-P qui débiteront le 15 juin, **veuillez prendre connaissance des précisions inscrites en rouge**, qui visent à clarifier les modifications qui ont été apportées à la suite de cette uniformisation :

1. Ajout de la question « Type de spécimen » avec les choix suivants :

- a) Col/endocol = **TAAN en 1^{re} intention**
- b) Colposcopie = **TAAN/VPH + Cytologie**

	Questions	Valeur	Commentaire
1	Type de spécimen:*		☐

Touche	Texte
1	Col/endocol
2	Colposcopie

Env-PROV-Type de spécimen pour VPHGO

Une section « renseignement sur la requête » a été créée afin que le prescripteur puisse ajouter des commentaires supplémentaires à la requête :

TEST, TEST DDN: 1999/03/03 Âge: 27 A Sexe: Masculin NDM: KAAH1045685 Téléphone: (450)466-4333 Téléphone alt.: Adresse: CANADA

Clinique Demandé par Priorité
Routine

N° de Séjour Chambre Lit

Copie conforme

RENSEIGNEMENTS SUR LA REQUÊTE

2. Ajout d'un groupe de renseignements cliniques VPH :

1. Date des dernières menstruations (AAAA-MM-JJ)
***si la date est inconnue, veuillez inscrire : 1900-01-01**
2. Grossesse (oui/non)
3. Hormonothérapie/contraceptifs oraux (oui/non)
4. Dispositif intra-utérin/Stérilet (oui/non)
5. Statut post-partum (oui/non)
6. Ménopause (oui/non)
7. Antécédent de radiothérapie pelvienne (oui/non)
8. Antécédent d'hystérectomie totale (oui/non)

Exception : pour tous les spécimens exigeant une cytologie réflexe uniquement sans analyse de VPH (**Cytologie** seulement), l'échantillon doit être accompagné de la requête appropriée, puisqu'elle est traitée et saisie dans le système de pathologie. Voir exemple ci-bas provenant de la requête.

ANALYSE DEMANDÉE (Renseignements obligatoires)		
☐ TAAN VPH en 1 ^{ère} intention avec cytologie réflexe si VPH positif *	☐ Cytologie (TAAN VPH non requis**)	☐ TAAN VPH ET cytologie (Réservé à la clinique de colposcopie)

Nous vous rappelons que les échantillons saisis avant le 15 juin dans les services effectuant la saisie au SIL-P seront pris en charge par l'équipe des laboratoires. Cependant, pour ceux-ci, les requêtes devront accompagner les échantillons afin que nous puissions refaire la saisie dans le nouveau code provincial.

Merci de votre collaboration.